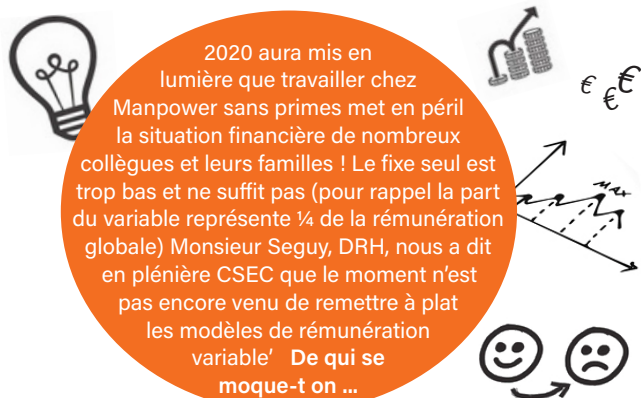


ÉDITO

L'année 2021 = l'année de tous les dangers et donc d'une grande vigilance pour la protection des salariés ! La situation de pandémie s'incruste dans nos vies et dans l'économie française et mondiale. Les grands groupes comme Manpower s'adaptent et ne renonceront pas à leurs dividendes pour contenter leurs actionnaires ! plus que jamais, soyons ensemble mobilisés pour préserver chaque poste de travail et n'acceptons pas de lâcher (ou céder ?) sur nos conditions de travail, notre rémunération, sur toujours plus de charge mentale, toujours plus ...

PRODUCTIVISME ET RÉMUNÉRATION VARIABLE

Pour nos collègues **Gestionnaires en CSPF et CSCD** la promesse d'une digitalisation et d'outils informatiques opérationnels et fiables reste toujours à venir ! Pour les CSPF la rémunération variable, archaïque, basée sur la productivité du seul nombre de paies saisies est totalement inadaptée à la réalité de leur quotidien. Et que penser d'une rémunération variable plafonnée à 3,5 mois de salaire en CSCD alors qu'elle est à 5 mois en CSPF ... De moins en moins de factures sont éditées en automatique du fait des outils clients et de leurs spécificités. La dimension facturation a pris une place très importante dans la charge de travail des CSPF. De plus, la mise en place récente du Pack Agence en CSCD génère une charge de travail supplémentaire sur 2 jours de la semaine (vendredi/lundi) qui fait s'interroger la Direction sur une modification des horaires de travail des équipes. Bien conscients et indignés de cet état de fait, les Représentants de la CFTC Manpower continueront en 2021 à porter ces sujets dans les instances pour que cela bouge !



PRIME GARANTIE PERFORMANCE 2020



Quel soulagement : la barre de 2,825 milliards d'€ de Chiffre d'affaires pour 2020 est dépassée ! La prime va être versée mais combien de nombreuses subtilités de calcul nous ont été cachées qui génèrent des frustrations dans le réseau et les services supports ... La prime sera versée au prorata si période de chômage technique ou arrêt de travail pour garde d'enfant lors des périodes de confinement ... Ou encore un objectif individuel primable découpé en 3 objectifs à atteindre et qui se cumulent (situation fréquente dans les CSPF, CSCD, ...) et là c'est un calcul alambiqué qui fait que si le total dépasse 50% de taux d'atteinte, la prime ne sera pas versée et complétée à 75% car l'objectif est considéré comme déjà partiellement atteint ... Et pour ces collègues des Fonctions Supports, leur ressenti est d'être véritablement les plus mal lotis par rapport à leurs collègues du réseau ...

LANCEMENT AGENCES EXPERTS ET CADRES



Manpower intègre dans les effectifs Manpower des ex d'Expéris, enlève des collaborateurs des Cabinets et recrutera si pas de volontaires en interne. Et on met tout ce petit monde dans une nouvelle structure abritée dans des locaux existants (optimisation oblige) ! Nouveau défi pour eux, fortes attentes du management car l'objectif d'augmenter le recrutement des cols blancs doit se traduire par du business rentable et surtout bien plus rentable que dans l'ancienne organisation ...

Dans ce contexte, à la CFTC Manpower nous disons à ces collègues volontaires : nous sommes à vos côtés car la mariée risque au final de ne pas être aussi belle que lorsqu'on vous la vendue !

quand vous avez accepté d'être de l'aventure ...

Nous sommes justement là pour ça !

⇒ cftc-manpower.fr

Entretiens annuels 2021

Plus que jamais préparez-les !

avec 23 pages à lire et à compléter...

A la CFTC nous vous recommandons la plus grande vigilance et vous invitons à émettre des réserves claires sur les objectifs qui vont vous être donnés. Ces formulations pour exemples 'révision demandée à mi-parcours selon évolution du contexte de pandémie et de ses répercussions sur l'économie' ou 'les objectifs demandés au vu du contexte économique de pandémie me semble inatteignable, peu réaliste ou pas mesurable' ou 'au vu de la structure de l'équipe et de la perte de marchés en 2020 liés à la crise économique générée par le Covid ces objectifs 2021 ne me semblent pas atteignables et réalistes'. ● ● ●





CONTRAT MUTUELLE PRÉVOYANCE 2021

L'assureur a dénoncé le contrat. Des enjeux de taille : un surcoût et une révision de la couverture de remboursement des soins et prestations médicales. La direction a proposé l'augmentation de la cotisation des salariés et une baisse des garanties prévoyance. Après des négociations serrées, nous sommes assez satisfaits à la CFTC d'avoir contribué à préserver les garanties prévoyance à 100% pour les familles moyennant une augmentation de la participation de Manpower et sans augmenter la cotisation pour le salarié.

Pourquoi s'inscrire à notre InfoLettre ?

Pour avoir une autre analyse des situations, des événements et des évolutions au-delà du seul canal qu'est Léo !

Et ainsi pouvoir vous faire votre propre opinion ! Nous sommes votre vigie pour donner l'alerte, pour relever les sujets que la direction aimerait bien passer sous silence pour qu'il n'y ait surtout pas de vague !

De plus, comme nous sommes un « petit syndicat » au sein de Manpower, il n'y a pas de donnant donnant avec la direction. Cette dernière après quelques défaites cuisantes devant les Tribunaux se méfie de la CFTC Manpower. Cet état de fait nous convient car nous voulons que les intérêts des salariés soient tout simplement respectés !

Donc pas d'hésitation ni de tergiversation, si la direction reste sourde, cela se traduit par des actions en justice devant les juridictions compétentes. ...

TÉLÉTRAVAIL DIT MAIS PAS FAIT DANS LE RÉSEAU

Une telle défiance de la direction sur ce sujet c'est n'avoir aucune confiance dans ses collaborateurs ; c'est rester sur un mode de management tourné vers le passé et non vers l'avenir ; c'est continuer à mettre en péril notre santé au quotidien dans ce contexte de pandémie.

Alors en 2021 ce sera le quotidien de toute l'équipe CFTC au Siège et en Régions de porter ce sujet ainsi que tous les sujets encore et encore jusqu'à être entendu, écouté et progresser par la méthode des petits pas. Soyez à nos côtés, soutenez-nous, parlez-nous de votre quotidien professionnel et ensemble nous y arriverons.

Inscrivez-vous à notre InfoLettre sur

⇒ www.cftc-manpower.fr



Pourquoi prendre sa carte d'adhésion 2021 ?



Une évidence qu'il est vertueux parfois de rappeler : **POUR VOUS DEFENDRE**

Conserver votre emploi

Préserver votre santé physique et mentale

Et si vraiment, la confiance est rompue avec Manpower, alors vous accompagner au mieux pour que vous puissiez rebondir professionnellement vers de nouveaux projets.

Prendre le relais en tant que médiateur quand vous aurez presque renoncé en étant seul(e) face à la direction

Défendre vos intérêts chez Manpower

65 €
Intérimaire
tous statuts

85 €
Permanent
statuts Employé/
Assimilé
Cadre

125 €
Permanent
statut
Cadre

Nouveauté 2021 prélèvements possibles en 12 mensualités. Cotisation déductible à 66% de vos impôts ou remboursée en crédit d'impôt !

Votre adhésion en ligne en quelques clics sur ⇒ www.cftc-manpower.fr